

**GARANTIE
20 ANS
CONTRE LA
CORROSION**



UTILISATION

Concernant les petites collectivités et les installations professionnelles, cuisines collectives, restaurants, l'obligation de poser des séparateurs de féculés résulte du règlement sanitaire départemental type et du code de la santé publique.

Pour les appareils devant être enterrés en nappe ou en terrain hydromorphe sélectionner un appareil de la fiche technique 6636.

INSTALLATION

L'appareil devra être enterré hors terrain en nappe ou hors terrain hydromorphe ou il pourra être posé hors sol.

Pose enterrée :

En cas de passage de véhicules ou de surcharges roulantes ou de hauteur de remblai supérieur à 400mm au dessus de l'appareil, il y a lieu de couler une dalle en béton armé, prenant appui sur le terrain non remué, de manière à ce que le séparateur ne subisse pas directement les charges.

Respecter les préconisations de la fiche de pose P045

Pose en élévation :

L'appareil sera installé de niveau sur une surface parfaitement plane et lisse sur toute l'emprise de l'appareil.

Le couvercle restera toujours accessible pour permettre l'entretien.

Ventilation : voir la notice C010.

DEFINITION TECHNIQUE

Un séparateur de féculés est un appareil destiné à rabattre les mousses et à stocker les matières solides éventuelles.

Un système de pulvérisation des mousses d'amidon est installé au dessus de l'arrivée des effluents en provenance de l'éplucheuse de pommes de terre.

La commande du système de pulvérisation doit être pilotée par l'éplucheuse.

EXTRACTION A DISTANCE

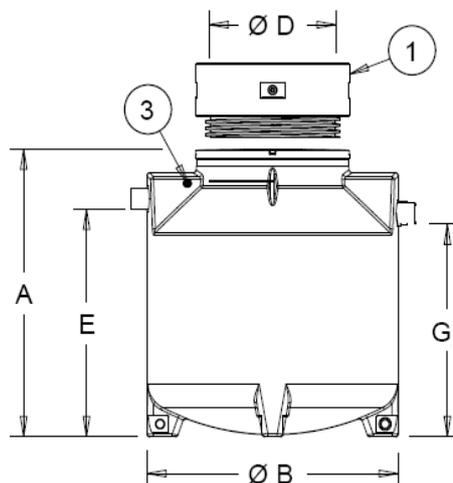
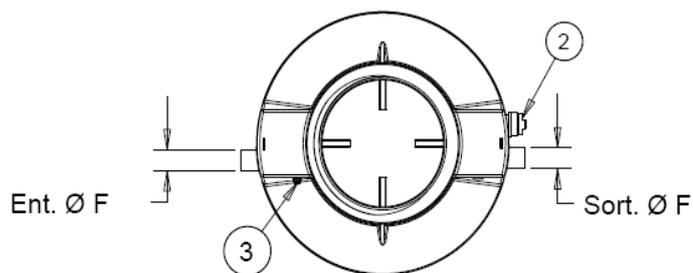
L'extraction à distance DN80 est possible en commandant l'option OD4-BBTN....

L'installateur doit fournir et mettre en place un tube d'aspiration en pvc pression à raccorder à la sortie de l'appareil et doit placer en bordure de rue le raccord pompier livré avec l'option.

ENTRETIEN

L'entreprise de nettoyage doit vidanger l'appareil régulièrement, de 15 jours à 2 mois, en fonction de la quantité de matières solides collectées.

Après chaque vidange, il est impératif de remplir entièrement le séparateur avec de l'eau froide.



- 1 - Réhausse à visser hauteur 250 RH602 (option)
- 2 - Dispositif d'extraction DN80 (option)
réf. OD4-BBTN1 pour SG2/6626/01
réf. OD4-BBTN2 pour SG2/6626/02
réf. OD4-BBTN3 pour SG2/6626/03
réf. OD4-BBTN4 pour SG2/6626/04
réf. OD4-BBTN5 pour SG2/6626/05
- 3 - Raccord fileté 20x27 (3/4") pour buse pulvérisation

Référence	Taille	A	Ø B	Ø D	E	Ø F	G	H	Vol. Débourbeur	Volume Séparateur
SF2/6626/01	1	765	1244	600	485	100	415	350	103	262
SF2/6626/02	2	1059	1244	600	779	100	709	350	205	509
SF2/6626/03	3	1356	1244	600	1076	100	1006	350	306	756
SF2/6626/04	4	1100	1720	600	825	100	755	345	416	982
SF2/6626/05	5	1330	1720	600	975	160	905	425	526	1228

Options :
RH602 Réhausse polyéthylène à visser Hauteur 250 mm
ANG2-3 Alarme de niveau de graisses
SNB/SG Sonde de boues

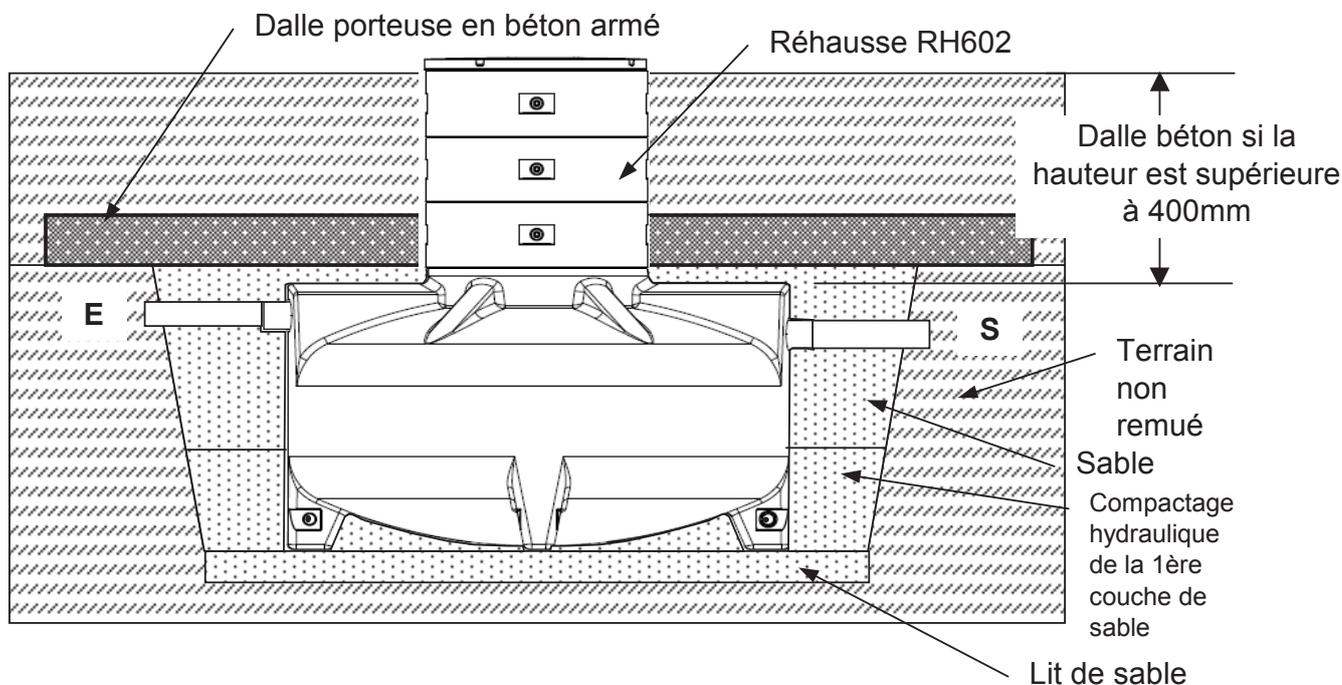
IMPLANTATION EN TERRAIN STABILISE NON HYDROMORPHE

Se reporter à la norme NF EN 1825-2 pour les séparateurs de graisses
Cet appareil n'est pas prévu pour être installé en présence de la nappe phréatique.
Pour la manutention, élinguer l'appareil en utilisant les 2 oreilles de levage.

- 1) Exécuter le terrassement.
- 2) Recouvrir le fond de la fouille d'un lit de sable de 10 cm d'épaisseur minimum, parfaitement de niveau et parfaitement compacté avant de poser l'appareil.
- 3) Mettre l'appareil en place en raccordant les canalisations d'entrée et de sortie.
- 4) En cas de mise en place d'une alarme, avant la mise en eau, placer la sonde comme indiqué sur la fiche P105. Prévoir un fourreau Ø 63 derrière le presse étoupe.
- 5) Effectuer un remplissage partiel en eau claire sur une hauteur de 50cm par rapport au fond de l'appareil.
- 6) Remblayer avec une 1ère couche de sable périphérique sur une hauteur de 50cm et arroser le sable afin d'obtenir un compactage hydraulique.
- 7) Terminer le remblai au sable, symétriquement par couches successives, jusqu'au niveau supérieur de l'appareil.
- 8) Si implantation sous espaces verts sans passage de véhicules, il est possible de rehausser le couvercle en utilisant exclusivement des réhausses polyéthylène. En cas de remblai supérieur à 40cm, il y a lieu de couler une dalle porteuse en béton armé située au niveau de la réhausse juste au dessus de la génératrice de l'appareil. Cette dalle devra prendre appui sur le terrain non remué.

Ventilation ; voir la notice C010

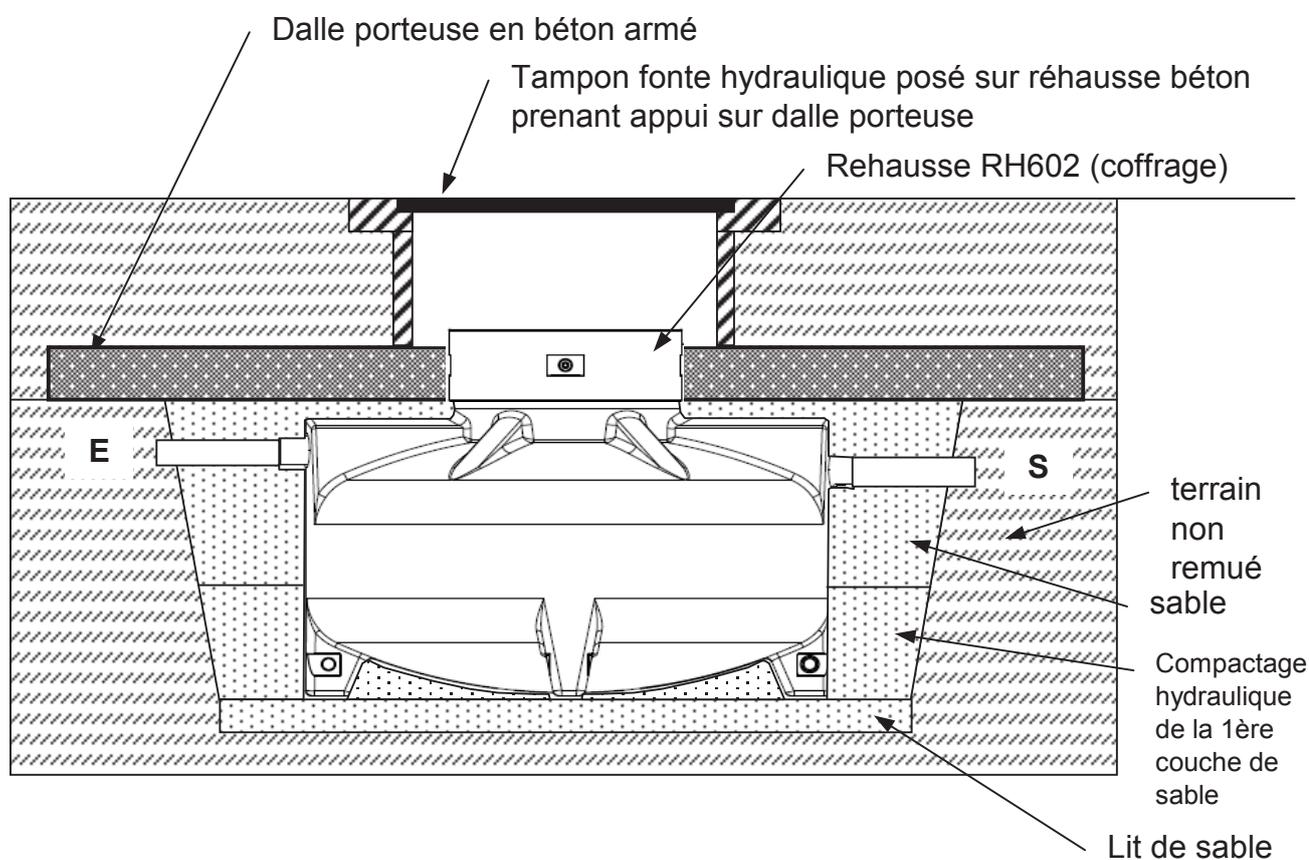
IMPLANTATION SOUS ESPACES VERTS



9) En cas de passage de véhicules, il y a lieu de couler une dalle porteuse en béton armé située au niveau de la réhausse juste au dessus de le génératrice de l'appareil. Cette dalle devra prendre appui sur le terrain non remué. Il sera nécessaire d'ajuster la hauteur avec une réhausse béton qui prendra appui sur la dalle porteuse en béton.

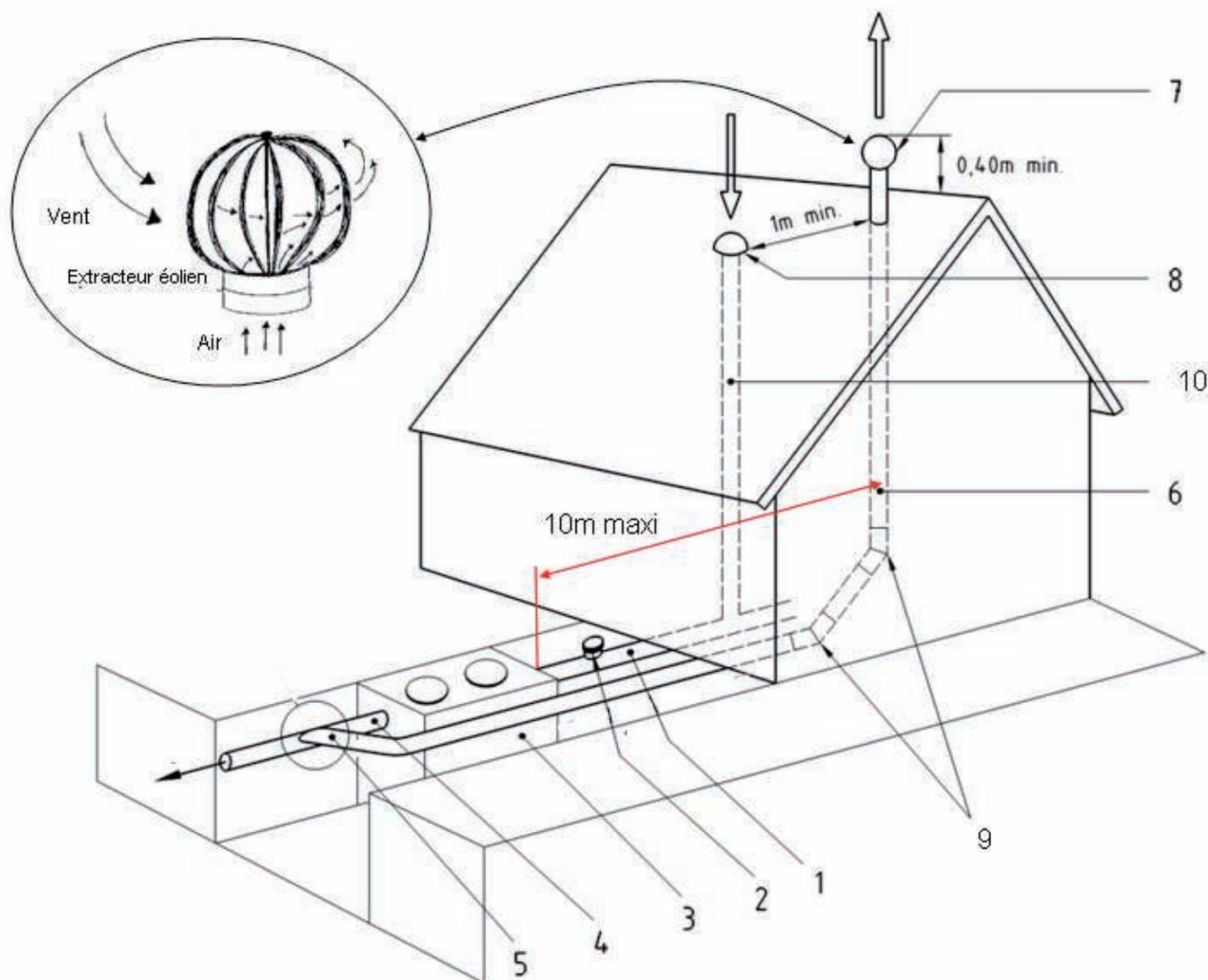
Ventilation : voir la notice C010

IMPLANTATION SOUS PASSAGE DE VEHICULES



Consignes de pose d'une ventilation pour un séparateur de graisses

C010
05/12/2012



- 1 Canalisation d'amenée des effluents
- 2 Té ou boîte inspection
- 3 Séparateur de graisses
- 4 Canalisation des eaux prétraitées
- 5 Piquage de ventilation haute à l'aide d'une culotte à 45° positionnée au dessus du fil d'eau
- 6 Ventilation haute Ø 100 minimum
- 7 Dispositif d'extraction à 0,40 au dessus du faîtage avec un extracteur statique ou éolien
- 8 Dispositif d'entrée d'air (ventilation primaire) par chapeau de ventilation
- 9 Succession de 2 coudes à 45°
- 10 Colonne de ventilation primaire Ø 100 minimum